

# Sommaire

**Ressources humaines**  
page 02

**Finances**  
page 03

**Vie économique**  
page 04

**Tourisme & Patrimoine**  
page 05

**Cadre de Vie**  
page 06

**Bâtiments et voirie**  
page 08

**Vie associative**  
page 10

**Vie scolaire**  
page 12

**Devoir de mémoire**  
page 15

**La Médiathèque**  
page 16

**Vie Culturelle**  
page 17

**La Communauté  
de Communes du Vouglaisien**  
page 18

**CCAS**  
page 20

**Mission locale**  
page 20

**Agenda 2017**  
page 21

**Démarches administratives**  
page 22

**État civil 2016**  
page 22

## Édito



**Chères Vouglaisiennes,  
Chers Vouglaisiens,**

*En ce début d'année, j'ai une pensée pour toutes les victimes des tragiques événements du 14 juillet dernier à Nice. Après les attentats de 2015, la barbarie a de nouveau frappé notre pays. La France s'est relevée, meurtrie mais combative, car nos valeurs républicaines et humanistes ont été plus fortes que la violence et la haine. Nous ne baisserons pas la garde, et nous continuerons à vivre dans notre beau pays, patrie des droits de l'homme.*

*Sur le plan local, comme vous le savez, le grand chantier de 2016 a été l'aménagement du quartier de la Chaume. Je sais la durée et les soucis de circulation qu'il a occasionnés, mais il était nécessaire pour renforcer la sécurité et embellir cette entrée dans le bourg.*

*Autre temps fort vécu l'année passée : la démolition de l'ancien foyer logement que beaucoup ont connu. Il sera remplacé par des logements locatifs construits par Habitat de la Vienne, qui mènera un projet similaire au carrefour de Beauregard.*

*D'autres équipements importants verront le jour prochainement grâce à la Communauté de communes : le nouvel Office de Tourisme du Vouglaisien dans le bourg et le pôle d'échange multimodal sur le Viennois.*

*Vouillé est une commune où il fait bon vivre mais notre quiétude a souvent été gâchée par les nombreux actes de vandalisme commis sur les bâtiments communaux et parfois chez des particuliers. Je condamne avec la plus grande fermeté ces actes gratuits qui ont un coût pour la collectivité (plus de 10 000 €) et j'en appelle à la vigilance de tous pour que cessent ces incivilités à répétition.*

*Enfin, je forme le vœu que la nouvelle Communauté de Communes du Haut Poitou, issue de la fusion des Communautés de communes du Neuvilleois, du Mirebalais et du Vouglaisien, effective depuis le 1er janvier 2017, réponde au mieux aux préoccupations de ses 41 000 habitants.*

*J'aurai plaisir à vous accueillir avec le Conseil Municipal, le vendredi 13 janvier à 19h00 à la salle polyvalente, lors de la cérémonie des vœux.*

*Je vous souhaite une très bonne année 2017 !  
Qu'elle vous apporte santé et réussite dans vos projets !*

*Bien sincèrement.*

*Le Maire  
Eric MARTIN*

## Services pratiques

### • Avocat :

Maître Géraldine BISSON  
1 rue Gambetta - Tél. 05 49 44 11 22

### • ADMR :

6 rue du Stade - Tél. 05 49 54 08 18  
(fermé le mardi et le mercredi après-midi)

### • Centre des Finances Publiques :

Comptable du Trésor : Josiane MARTIN  
19 rue de la Barre - Tél. 05 49 51 81 48

### • Centre de Secours (Pompiers) :

Rue de Braunsbach - Composer le 18

### • Centre Médico-Social :

Assistante Sociale : Cécile FÉVRIER  
10 rue de Jérusalem. Permanence le jeudi de  
9h à 12h sur RDV à la Maison de la Solidarité  
au 05 49 00 43 49

### • Centre Socio Culturel LA CASE :

4 rue du Stade - Tél. 05 49 51 49 92

### • Communauté de Communes du Vouglaisien :

2 Basses Rues - Tél. 05 49 51 93 68

### • Correspondant Presse :

Alain GATEFAIT - Tél. 06 75 62 83 17

### • Déchetterie :

7 rue Raoul Morthier  
Zone d'Activités de Beauregard  
- Tél. 05 49 51 67 03  
Horaires d'hiver :  
- Tous les après-midis de 14h à 17h30  
- Vendredi et samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h30  
Horaires d'été :  
- Tous les après-midis de 14h à 18h  
- Vendredi et samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h

### • EHPAD «Le Belvédère Sainte-Clothilde» :

2 rue du Moulin Neuf - Tél. 05 49 51 82 76

### • Gendarmerie

Route Nationale - Beauregard  
Tél. 05 49 51 81 23 ou le 17

### • Huissier de Justice :

Maître Catherine LAPEYRE  
1 rue du Puits Chiez - Tél. 05 49 51 81 05

### • La Poste :

11 rue Gambetta - Tél. 05 49 54 20 92

### • Maison d'Accueil Spécialisée :

3 rue du Moulin Neuf - Tél. 05 49 51 05 51

### • Médiathèque :

2ter basses rues - Tél. 05 49 54 43 86

### • Mission Locale Rurale :

2bis Basses Rues - Tél. 05 49 51 82 75

### • Mutualité Sociale Agricole :

10 rue de Jérusalem. Permanence le 3ème  
vendredi du mois, de 10h à 12h  
Tél. 05 49 43 86 79

### • Office de Tourisme du Vouglaisien :

Place de l'église - Tél. 05 49 51 06 69

### • Office Notarial :

Maîtres Valérie CHANTOURY,  
Philippe CHENAGON, Samuel CHAUVIN  
1 rue des entrepreneurs - Tél. 05 49 51 93 48

### • Presbytère :

Père Gobin - Tél. 05 49 51 81 73

### • EAUX DE VIENNE - SIVEER :

11 rue de l'Outarde Canepetière  
Neuville de Poitou - Tél. 05 49 51 09 00

### • SOREGIES - ELECTRICITE GAZ :

42 route de la Torchaise Vouneuil Sous Biard -  
Tél. 08 10 50 50 50

## Services médicaux

### Ambulances

LATILLÉ-VOUILLÉ 6 route de Neuville  
Tél. 05 49 60 11 33

### Audioprothésiste :

Marine LEVERGE  
32 rue du Lac - Tél. 05 49 01 94 20

### Chiropracteur :

Francine GRUNY  
5 bis rue Gambetta - Tél. 05 49 41 58 38

### Dentistes : Pascal AUGER , Isabelle AUGER-

SEVRES 1 impasse du Tram - Tél. 05 49 51 81 97

### Diététicienne : Véronique MORIN

4 rue du Grand Champ - Tél. 05 49 42 82 63

### Energiologue : Pascale WITTERSHEIM

2 rue du Puits Chiez - Tél. 05 49 55 42 34

### • Infirmières :

Virginie CARRETIER-DROUINAUD /  
Aude POUZINEAU 1 bis boulevard Victo Hugo  
Tél. 05 49 51 62 85

### Cabinet RIVAULT / CHARGELEGUE / GALIOTO

13 rue du Tram et 16 rue du Lac

Tél. 05 49 51 84 48

### • Kinésithérapeutes :

Céline DROMBY 4 rue de la Galmandrie  
Tél. 05 49 51 48 77  
Karine VRIGNAUD  
4 rue de la Tour du Poêle - Tél. 05 49 51 44 78

### • Médecins :

Marie-Noëlle ANDRÉ 4 rue Grand Champ  
Tél. 05 49 51 80 15

Stéphanie BACAR 4 rue du Grand Champ

Tél. 05 49 51 80 15

### Frédéric GROSEIL

30 rue du Lac -Tél. 05 49 51 90 94

### Didier SERGUEENKOFF

5 rue des Entrepreneurs - Tél. 05 49 51 81 13

### • Musicothérapeute : Laurence GARMADI

1 rue Braunsbach - Tél. 06 81 09 77 88

### • Opticien : Guillaume DEPÉE

2 ter rue des Entrepreneurs

Tél. 05 49 50 11 58

### • Orthophonistes : Catherine LEMAY

13 rue du Chêne Vert - Tél. 05 49 01 46 97

Sophie PESTOURIE / Claudine FALLOURD

4 rue du Grand Champ - Tél. 05 49 51 16 96

### • Ostéopathe : Thibault DAUBLAIN

28 rue du Lac - Tél. 07.83.80.24.58

### • Pédicure podologue : Charles DESWARTE

5 Boulevard Victor Hugo - Tél. 05 49 51 91 36

### • Pharmacies :

Marie-Odile MATHIEU-MATHE  
2 rue des Entrepreneurs - Tél. 05 49 51 48 34

### Nathalie LACHAMP

9 rue Gambetta - Tél. 05 49 51 81 18

### • Psychologue : Sandrine FUSEAU

13 rue du Gué Rochelin - Tél. 05 49 51 40 04

### • Sage-Femme : Jackie SENECHAUD

2 bis rue des Cités - Tél. 06 83 08 84 24

### • Secrétariat Médical Indépendant Rural :

Valérie DELOBBE / Sandra DUPONT

22 rue du Lac - Tél. 05.49.45.51.95

### • Sophrologue :

Edwige MORCELLET-ALLEAUME

30 rue du Lac - Tél. 05 49 51 81 66

### • Vétérinaires : Nicolas TOUZEAU / Julie ELIAS /

Pierre Alexis COLIN

10 rue des Entrepreneurs - Tél. 05 49 51 81 66

## Ressources humaines

### Cuisine centrale

Mme Isabelle RAVEL est désormais Responsable de la cuisine centrale suite au départ de Mme Martine COURTEY. Elle est secondée par Mme Joëlle AIRAUD.

### Ecole maternelle

Mme Dominique LORIOUX (ATSEM) remplace Mme Catherine MONDION-VINCENT, partie en retraite début juillet. Arrivée à la garderie de l'école Maternelle de Mme Audrey LEFORT.

### Ecole élémentaire

Mme Maeva BUREAU travaille à la garderie.

## Vigipirate

En raison de l'état d'urgence, les mesures de sécurité ont été renforcées, merci de bien vouloir les appliquer :

- Signaler tout objet présentant un caractère insolite et dont le propriétaire n'a pas pu être identifié localement ;

- Signaler les agissements ou comportements manifestement anormaux qui pourraient faire penser qu'un acte malveillant va être commis ;

- Se soumettre aux inspections des sacs, paquets, bagages à main, et aux palpations de sécurité ;

- Faciliter le travail des forces de l'ordre, notamment en ne faisant pas d'appels de phares qui amenuisent l'efficacité des contrôles routiers ;

### Pour les entreprises ou établissements divers :

- Contrôler les accès ;

- Contrôler les livraisons et s'assurer de la légitimité des véhicules à accéder aux établissements (autorisation, identification) ;

- Réaliser des rondes de surveillance des zones sensibles ou vulnérables à l'intérieur des établissements ;

- éviter toute accumulation d'objets (cartons, palettes, sacs) à l'intérieur ou à proximité des bâtiments.

### Les Manifestations :

- Les manifestations de toute nature sont maintenues, les organisateurs sont appelés à faire tout de même preuve de vigilance et de discernement.

- Les organisateurs de grands rassemblements (plus de 500 personnes) sont appelés à se rapprocher de la préfecture qui leur transmettra des consignes particulières.

Numéros d'urgences :  
SAMU : 15 POMPIERS : 18 POLICE : 17  
SAMU de la Vienne : 05.49.38.50.50

## Les finances de la commune

Le compte administratif 2015 présentant l'exécution du budget de l'exercice, a révélé un excédent de 471 000 €. Ce résultat cumulé à l'excédent capitalisé de l'exercice précédent a fait ressortir un résultat positif de clôture de 606 000€ pour 2015. Cette somme a été affectée en majeure partie au financement des investissements prévus en 2016. Le budget 2016 de la commune de Vouillé adopté par le Conseil municipal du 9 février 2016 s'équilibre en dépenses et en recettes à 3 140 682 € pour la section de fonctionnement et à 1 793 003.47 € pour la section d'investissement.

### Investissements 2016

- **Environnement/Cadre de Vie :**
  - Réhabilitation des anciennes décharges
- **Aménagements :**
  - Aménagements urbains du quartier de la Chaume
  - Modernisation de l'éclairage public
- **Vie Scolaire :**
  - Programme numérique à l'école maternelle La Clé des Champs
- **Bâtiments :**
  - Aménagement du local commercial Place François Albert (ex Cottineau)
  - Remplacement de menuiseries et réfection de revêtements de sol à l'école maternelle
  - Installation d'une alarme à l'école élémentaire et à la mairie
  - Travaux d'accessibilité à la salle polyvalente dans le cadre de l'Agenda d'Accessibilité Programmée (Ad'AP)
  - Travaux sur le réseau d'eaux pluviales sur les bâtiments de la Gendarmerie
  - Sonorisation du complexe sportif des Maillots

### La fiscalité

Le produit de la fiscalité représente 46% des recettes de fonctionnement, les autres recettes provenant majoritairement des dotations de l'Etat (33%), et des produits des activités (services périscolaires, loyers, camping, piscine...).

### Les taux d'imposition :

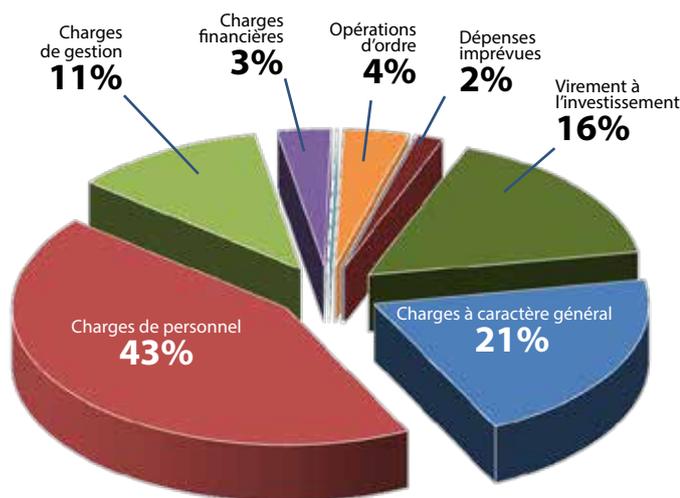
- Taxe d'habitation : 16.75%
- Taxe foncière bâtie : 17.97%
- Taxe foncière non bâtie : 60.13%

### L'endettement :

L'annuité de la dette s'établit fin 2016 à 391 000€ contre 510 000€ en 2015. Cette baisse souligne l'engagement de la collectivité dans une politique de désendettement tout en maintenant un niveau d'investissement raisonnable grâce à la maîtrise des dépenses de fonctionnement et aux économies générées.

## LE BUDGET 2016 EN EUROS

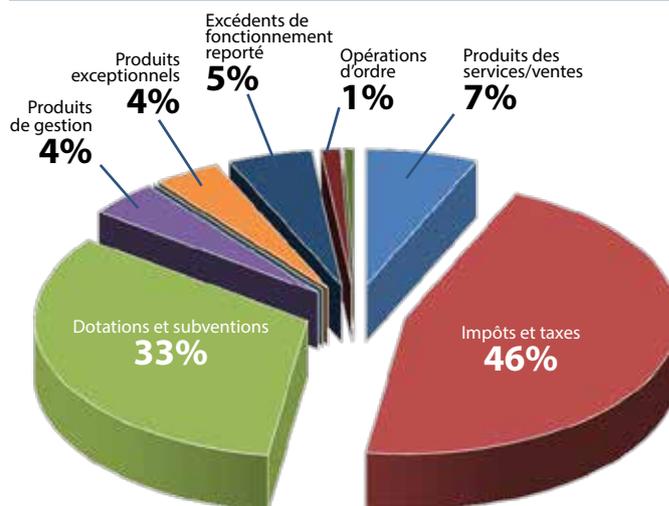
### Dépenses



#### Dépenses de fonctionnement

Charges à caractère général.....	644 170 €
Charges de personnel.....	1 358 000 €
Charges de gestion.....	355 500 €
Charges financières.....	99 510 €
Charges exceptionnelles.....	700 €
Opérations d'ordre.....	120 000 €
Atténuation de produits.....	1 000 €
Dépenses imprévues.....	48 343 €
Virement à l'investissement.....	513 459 €
<b>TOTAL.....</b>	<b>3 140 682 €</b>

### Recettes



#### Recettes de fonctionnement

Produits des services/ventes.....	208 700 €
Impôts et taxes.....	1 434 000 €
Dotations et subventions.....	1 031 000 €
Produits de gestion.....	132 500 €
Produits financiers.....	50 €
Produits exceptionnels.....	123 059 €
Excédent de fonctionnement.....	156 373 €
Opérations d'ordre.....	35 000 €
Atténuation de charges.....	20 000 €
<b>TOTAL.....</b>	<b>3 140 682 €</b>

# Vie économique

## Bienvenue aux nouveaux commerçants !

### Au centre bourg :

Ouvertures d'une épicerie et d'un magasin de vêtements vintage (voir encarts)  
Déplacement de Square Habitat à la place de l'Optique de l'Auxance et reprise de l'auto-école.

### Vaugendron :

Ouvertures prochaines d'une pizzeria à emporter et d'une auto-école (école de conduite du Valmontour)

### Nouveau service médical :

**Ostéopathe**  
DAUBLAIN Thibault  
28, rue du Lac  
Tél : 07 83 80 24 58



C'est ouvert !  
**LITTLE NATH**  
Showroom Vêtements Vintage  
2 Place de l'église 06 25 54 45 71



C'est ouvert !  
**LES HALLES DE VOUILLE**  
Épicerie fine, fruits et légumes  
6 Place François Albert 06 18 90 54 52



04

## Permanences des élus



**Benoît COQUELET**  
Vice-Président du Conseil Départemental  
Conseiller Départemental du canton de Vouneuil-sous-Biard  
Conseil Départemental de la Vienne  
1, Place Aristide Briand - 86000 Poitiers  
Tél. 05 49 55 66 82  
[bcoquelet@departement86.fr](mailto:bcoquelet@departement86.fr)  
Benoît COQUELET tient une permanence sur Vouillé, Un mercredi par mois, sur rendez-vous, à la mairie.



**Catherine COUTELLE**  
Députée de la Vienne  
11, Place de France  
86000 Poitiers  
Tél. 05 49 47 47 87 Fax. 05 49 47 47 86  
[contact@catherinecoutelle.fr](mailto:contact@catherinecoutelle.fr)  
[www.catherinecoutelle.fr](http://www.catherinecoutelle.fr)  
Catherine COUTELLE tient des permanences sur les communes de la circonscription dont Vouillé (sur rendez-vous)

# Tourisme & Patrimoine

## Des vacances réussies à Vouillé !

L'année passée, le camping a bénéficié du label « Village Étape » ainsi que du temps clément de l'été. La proximité du centre bourg, l'endroit agréable et calme ainsi que les accès gratuits à la piscine sont autant de facteurs positifs pour accueillir de nouveaux touristes sur notre commune. En 2016, la piscine a été équipée de 10 transats disponibles sur la plage ou sur la partie engazonnée. Devant le succès de ces équipements, la saison 2017 devrait voir s'enrichir cette offre de 10 autres transats, afin que chacun puisse en profiter. De nouveaux accessoires de bain seront également remplacés en fonction de leur vétusté. Les nouveaux tarifs ont permis d'accueillir plus de monde cette année et les carnets achetés en 2016 resteront valables en 2017, ce qui permet à tout le monde de bénéficier de réduction sur le prix d'entrée.

**La fréquentation du camping a augmenté d'environ 11 % par rapport à 2016**

**avec 1567 nuitées enregistrées.**

**La piscine voit sa fréquentation en hausse de 10%,**

**avec 5 226 tickets, principalement due à une météo clémente et à des ouvertures nocturnes.**



05

### Camping, tarifs 2017

Campeurs.....	3,80€
Enfants jusqu'à 5 ans*.....	gratuit
Enfants de 6 à 16 ans **.....	3€
Emplacement + véhicule.....	5€
Branchement électrique.....	5€
Garage mort.....	10€
Famille nombreuse Adulte.....	2,50€
Bloc de glace :	
Fourniture d'1 bouteille de 1,5l.....	1,10 €
Lave-Linge :	
Tarif.....	3€
Taxe de séjour (reversée à la CDC) :	
Tarif.....	0,20€

\* enfant jusqu'à 2 ans jusqu'en 2015

\*\* enfant de 3 à 7 ans jusqu'en 2015

### Piscine, tarifs 2017

Plein tarif : ticket vert.....	2,50€
Carnet de 10 tickets blancs plein tarif.....	20€
Tarif réduit : ticket bleu.....	1,50€
Carnet de 10 tickets parme tarif réduit .....	10€

Tickets valables d'une année sur l'autre.

Gratuité pour :

Campeurs munis du justificatif (gratuité effective le lendemain de l'arrivée)

Pour les enfants de moins de 6 ans

Tarifs réduits :

sur présentation de justificatif : enfants de 6 à 16 ans, famille nombreuse, sans emploi, étudiants, handicapés, + de 60 ans

# Cadre de Vie



## Concours des villes et villages fleuris, édition 2016 *confirmation des 3 fleurs* \*\*\*

En juin dernier, le jury régional du Concours des Villes et Villages fleuris est passé visiter la commune pour confirmer le label « 3 fleurs » obtenu en 2013. Cette visite permet de présenter les projets de fleurissement, les actions en faveur du développement durable et les aménagements paysagers réalisés depuis 3 ans. Selon une grille d'évaluation tenant compte du fleurissement, de la gestion écologique des espaces publics, du patrimoine paysager et de la valorisation du label, le jury régional 2016 a décidé de confirmer les 3 fleurs. **Rendez vous en 2019 pour une nouvelle confirmation ou une proposition du jury régional pour concourir à la quatrième fleur, validée par un jury national.**



## Bilan 2016

### « Prends ta binette »

Trois secteurs ont été nettoyés cette année : les Essarts, le Clos de la Trère et la Trudale. Cette action a pour objectif de sensibiliser les habitants aux nouvelles contraintes concernant l'entretien de leur trottoir qui va aussi de leur responsabilité. C'est aussi un moment de convivialité qui permet de tisser des liens entre voisins, agents de la collectivité et élus de la commune. Certaines actions aboutissent à l'opération :

### « Fleurissons nos pieds de mur »

Depuis 2012, cette action connaît un vif succès et participe à l'embellissement du quartier et ainsi permet d'anticiper sur l'interdiction des pesticides en voirie. Une convention est passée entre le particulier et la collectivité. Cette dernière s'engage à préparer et à planter au pied des murs et le riverain devra s'occuper de l'entretien et arrosage. Pour tous renseignements, contacter la Mairie. Une dynamique du bourg a été lancée en 2016 et certains commerçants ont signé la convention.

## Les aménagements réalisés en 2016 :

\* La boîte à livres



\* Les Essarts



\* Rue du Lac



\* Parking de la crèche



## Projets 2017 :

**Végétalisation des cimetières** suite à l'interdiction des pesticides en 2017, une expérimentation de végétalisation aura lieu sur une partie de l'ancien cimetière.

**Création d'une haie champêtre**, route de Neuville, en collaboration avec la Fédération des chasseurs, l'ACCA de Vouillé, l'exploitant. 300 ml de végétaux seront plantés afin de créer un habitat pour la faune sauvage.

## Aménagement paysager en cours :

Rue du Val Montour : cette noue engazonnée sera remplacée progressivement par des arbustes couvre-sol afin de limiter la tonte et de donner une plus value paysagère.

## Interdiction d'utiliser les pesticides en 2017 : rappel sur la réglementation

Vous avez peut être entendu parler de la loi Labbé votée en 2015. La loi de transition énergétique prévoit une interdiction progressive des produits phytosanitaires nocifs pour l'environnement et la santé. Ainsi, ces produits seront interdits sur les lieux publics dès le 1er janvier 2017 ( voir l'encadré). Pour anticiper cette réglementation, la commune s'est engagée depuis 2009 dans plusieurs actions : opération « Prends ta binette », opération « Fleurissons nos pieds de murs », pas de pesticides sur les trottoirs imperméables, Charte Terre Saine et labellisée 2 papillons ...).

**91 % des surfaces espaces verts sans pesticides en 2016 47 % de la voirie sans pesticides en 2015 et 90 % en 2016 ! (les 10 % incluant les cimetières)**

Comme vous avez pu le constater, aucun traitement n'a eu lieu sur les trottoirs. Cette année chacun d'entre nous est invité à nettoyer son trottoir et devant sa maison. Vous pouvez également nous contacter pour participer à l'opération « fleurissons nos pieds de murs » et ainsi contribuer à l'embellissement du quartier.

**Réaménagement et remplacement des massifs arbustifs.** Considérant leur durée de vie de 5 ans, certains massifs de vivaces seront retravaillés, des arbustes seront remplacés et des massifs créés.

**Mise en œuvre de la Gestion Différenciée des espaces publics** après délibération du conseil municipal et du bilan de la réunion publique du 28 novembre 2016.



## Ce que dit la loi :

La loi de transition énergétique pour la croissance verte (dite loi labbé) prévoit une interdiction progressive de produits phytosanitaires nocifs pour l'environnement et la santé.

A partir du 1<sup>er</sup> janvier 2017 : interdiction de l'usage des produits phytosanitaires par l'Etat, les collectivités locales et établissements publics pour l'entretien des espaces verts, promenades, forêts et les voiries.

A partir du 1<sup>er</sup> janvier 2019 : interdiction de commercialisation et de la détention de produits phytosanitaires à usage non professionnel, c'est à dire pour les jardins des particuliers. **Seuls les produits de biocontrôle, qualifiés à faible risque ou dont l'usage est autorisé dans le cadre de l'agriculture biologique pourront être utilisés !**

# Bâtiments et voirie

## La mise en œuvre de l'Agenda d'Accessibilité Programmée (Ad'Ap)

Dans le cadre de la loi de 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, complétée par une ordonnance de 2014, la commune de Vouillé a mis en place un Agenda d'Accessibilité Programmée (Ad'Ap).

Cet agenda a été arrêté suite au diagnostic réalisé sur les 25 bâtiments communaux recevant du public.

L'Ad'Ap de la commune de Vouillé sera réalisé sur 9 ans, pour un montant total de travaux de 450 000 €. Les travaux réalisés en 2016, ont porté sur la création de sanitaires adaptés, de rampes d'accès et la pose de signalétique à la salle polyvalente et la salle de la Gorande.

### Une importante rénovation du patrimoine bâti communal

La Commune a engagé une politique d'économies d'énergie, d'amélioration des performances énergétiques et de rénovations des bâtiments communaux. Ainsi, en 2016, des travaux importants ont été réalisés dans les écoles.

A l'école maternelle, les menuiseries de la salle d'activités ont été remplacées, un nouveau revêtement de sol a été posé dans la classe de « Petite section » et le couloir de l'école.

A l'école élémentaire, deux classes ont été intégralement refaites, et les locaux sont désormais protégés par une alarme.

Cette année a également été l'occasion de rénover entièrement un logement locatif, rue de Braunsbach, dont la commune est propriétaire. Enfin, dans le bourg, un autre bâtiment communal a été entièrement réhabilité pour y accueillir un commerce de proximité.

## Aménagement du secteur de la Chaume



Le grand chantier de 2016 a fait l'objet d'un réaménagement complet du quartier de la Chaume. Ces travaux étaient indispensables pour améliorer la sécurité et embellir cette entrée dans le bourg de Vouillé. Une large concertation a été menée en amont, avec tous les acteurs du projet : riverains, collège et écoles de la Chaume – La Salle, Conseil départemental pour les transports scolaires, gendarmerie, parents d'élèves... A noter que cet aménagement répond également à la volonté de l'équipe municipale de favoriser les liaisons douces et la gestion des déplacements, dans une logique de développement durable. Les piétons et les cyclistes peuvent ainsi cheminer en toute sécurité depuis le bourg vers les lotissements, les commerces du Val Montour et le Viennopôle de Beauregard.

### Des aménagements de sécurité rue du Moulin et rue de Terrefor

L'équipe municipale a fait de la sécurité routière, l'une des priorités du mandat. La commission chargée de la voirie communale a ainsi travaillé à l'élaboration d'un programme de travaux pluriannuels, visant à sécuriser plusieurs secteurs dangereux de la commune. Dans un premier temps, les rue de Terrefort et du Moulin ont fait l'objet fin 2016, de travaux visant à diminuer la vitesse des automobilistes. Ces travaux ont été présentés lors d'une réunion publique en septembre 2016.



## Des travaux importants sur les réseaux d'assainissement



Un diagnostic a été réalisé en 2015, sur l'ensemble des réseaux d'assainissement. Celui-ci a révélé d'importants dysfonctionnements, pour lesquels un programme de réhabilitation a été arrêté sur plusieurs années. Il a démarré en 2016 par la réalisation de travaux rue du Gué Rochelin, rue de la Tour du Poile et chemin du Bois Merlot où les collecteurs ont été remplacés. Il se poursuivra en 2017 par du chemisage de réseaux dans plusieurs secteurs de la commune.

### La compétence assainissement transférée au Syndicat Eaux de Vienne - Siveer

La loi du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République, dite loi NOTRe, prévoit le transfert des compétences « eau » et « assainissement » vers les établissements publics de coopération intercommunale, d'ici 2020. Afin de permettre une gestion globale et efficace de la compétence « assainissement », la Commune a sollicité le syndicat Eaux de Vienne - Siveer pour étudier les conditions d'un transfert intégral de cette compétence. Les études réalisées ont démontré l'opportunité de transférer l'intégralité de la compétence assainissement à Eaux de Vienne - Siveer, dans la mesure où ce syndicat dispose déjà des moyens humains et matériels pour assurer une bonne gestion des réseaux à transférer. Le Conseil Municipal, lors de sa réunion du

15 novembre dernier, s'est prononcé favorablement sur ce transfert à compter du 1er janvier 2017.

### La révision de la carte de zonage d'assainissement collectif et l'approbation du Schéma Directeur de Gestion des Eaux Pluviales.

Le zonage d'assainissement collectif a pour objectif de délimiter les zones où la Commune est tenue d'assurer la collecte, le stockage, l'épuration et le rejet des eaux usées. La commune a ainsi entrepris la révision de ce zonage, afin de mettre en cohérence les zonages communaux existants avec le Plan Local d'Urbanisme, en intégrant les orientations du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) et les nouvelles zones ouvertes à l'urbanisation. Par ailleurs, la commune est en cours d'adoption de son Schéma Directeur de Gestion des Eaux Pluviales (SDGEP). Celui-ci permettra de fixer les orientations majeures en investissement et en fonctionnement, sur le système d'eaux pluviales, et répondre au mieux aux objectifs de gestion des temps de pluie de la collectivité en matière de prévention des inondations. Ce schéma s'inscrit dans une logique d'aménagement et de développement du territoire, tout en répondant aux exigences réglementaires en vigueur, notamment sur la préservation des milieux aquatiques.



# Vie associative

## Top 5 en nombre de licenciés

**Aînés ruraux** : 370 adhérents  
**Judo karaté** : 196 dont 140 jeunes  
**Football** : 174 dont 118 jeunes  
**Volley ball** : 170 dont 130 jeunes  
**Tempo sport** : 161 dont 90 jeunes

En grosse progression d'effectifs :

**handball, basket ball, badminton**



## Le dynamisme associatif : un véritable atout pour notre commune

Dans le cadre des heures vagabondes, le concert d'Anggun fut le temps fort de l'année 2016. Après la déception de 2014 (annulation du concert de Joyce Jonathan), l'annonce de la venue d'Anggun le samedi 2 Juillet a remobilisé s'il en était besoin un grand nombre de nos associations. (140 bénévoles au total). Le choix d'un nouveau site (Val Montour) s'est révélé judicieux et les habitants ont pu découvrir cet espace avec un regard nouveau. Les différents groupes de bénévoles se sont rapidement mis au travail, aidés par les agents municipaux et les élus pour être prêts le jour J: sécurité, parkings, restauration, billetterie, montage et démontage du city stade...La soirée s'est parfaitement déroulée devant un public estimé à 4000 personnes. Pour clôturer cette manifestation un buffet campagnard a été offert à tous les bénévoles le 9 Septembre.



## Nouvelles associations

### A tout bout de chant

**(chorale)** L'association « A tout bout de chant » née en juillet 2016 est composée d'environ 35 choristes amateurs dirigés par le maître de chœur Mr Gérard VIGIER. La grande majorité des membres chantent depuis longtemps (depuis 15 ans et même parfois 25 ou 30 ans). Le répertoire est varié : contemporain, renaissance, étranger... Les nouveaux sont toujours accueillis avec plaisir, il suffit de se présenter le jeudi à La Case à 20h30 (hors vacances scolaires) et revenir ensuite chaque jeudi. L'adhésion, ainsi que les séances pour l'année s'élèvent à 100 €. N'hésitez pas !!!

**Contact** : Muriel Portron, la Présidente  
0549514994 ou 0612100875.

### Archers du Vouglaisien

**(tir à l'arc)** Le but du club est de faire découvrir le tir à l'arc par l'initiation, la pratique et la compétition pour ceux qui le désirent. Deux créneaux sont proposés : le jeudi soir de 20h à 22h et le dimanche matin de 10h à 12h.

**Contact** : Les archers du Vouglaisien, 20 rue Roger Daudin lieu dit Civray 86190 Chiré en Montreuil / 06 10 13 69 22  
[archers.vouglaisiens@gmail.com](mailto:archers.vouglaisiens@gmail.com)

### Tempoport (danse, zumba)

La nouvelle association Temposport propose un choix d'activités multiples. Pour les enfants, de la gymnastique acrobatique et de la danse (à partir de 5 ans) et pour les adultes, fitness et zumba. Le pre-

mier spectacle aura lieu le samedi 10 juin au gymnase Émile Fradet à 20h30 (6 euros adultes et gratuit moins de 10 ans)

**Contact** : florent au 06 62 82 63 53

### Oasis pool (billard)

L'oasis pool est une association/club ayant pour but la pratique de billard anglais (blackball) en loisir et/ou compétition. Oasis pool est actuellement représentée par une équipe évoluant en division nationale 3 du championnat AFEBAS. Les entraînements se déroulent les mercredis soir à partir de 20h30 et les matchs les vendredis soir.

**Contact** : [www.oasispool@gmail.com](mailto:www.oasispool@gmail.com) ou directement sur site au bar du Banjo à Vouillé le mercredi.

# Tarifs 2017 / location des salles

## Temps Forts

- 29 avril** : Gala des Diamond's girls (pom pom)  
**12 Mai** : Woodcraft (rassemblement de scouts)  
**18 Mai** : Soirée des bénévoles et sportifs  
**11 Juin** : Finales départementales de handball aux Maillots  
**2 Juillet** : Concert Anggun  
**14 Juillet** : Animations diverses et feu d'artifice  
**3 Septembre** : Fête des enfants  
**2-3 Décembre** : Téléthon au gymnase de Braunsbach

## Zoom sur les subventions

Près de **40 000€** versés aux associations.

Certaines ont accepté une suppression totale ou partielle de l'aide municipale. Qu'elles en soient remerciées.

### Salle de la Gorande

Associations de Vouillé.....	126€
Particuliers de Vouillé.....	189€
Associations/particuliers	
Hors commune.....	283€
Expositions à caractère commercial	210€
Tarif jours suivants 50% du premier jour	
Demi-journée du vendredi.....	31€
Sonorisation.....	60€
Caution sonorisation.....	250€
Caution salle.....	250€

### Salle polyvalente

Associations de Vouillé.....	147€
Particuliers de Vouillé .....	283€
Associations/particuliers	
hors commune .....	367€
Expositions à caractère commercial .....	315€
Tarif jours suivants 50% du premier jour	
Demi-journée du vendredi.....	52€
Sonorisation.....	65€
Caution sonorisation obligatoire.....	500€
Caution salle obligatoire.....	250€

### Salle de Traversonne

Associations de Vouillé WE (forfait fonctionnement).....	31€
Particuliers de Vouillé.....	126€
Demi-journée supplémentaire.....	21€
Location week-end (du vendredi 15h au dimanche 20h).....	180€
Caution salle.....	250€

#### Conditions générales

##### de location des salles :

- Conditions d'annulation (3 mois avant = 25 % de l'acompte conservé, 1 mois avant = 50 % de l'acompte conservé, 15 jours avant = 100 % de l'acompte conservé, à moins de 15 jours paiement de l'intégralité de la location).
- Etat des lieux le vendredi ou samedi matin avec un agent technique et remise des clés le samedi matin.
- Caution unique pour toutes les salles (sauf aire de jeu nouveau gymnase).
- Location possible à Noël et au réveillon de la Saint Sylvestre en priorité pour les associations de Vouillé et les particuliers de la commune.

- Associations de Vouillé - 1 gratuité par an en semaine salles Polyvalente et de la Gorande (lundi au jeudi soir)

- A. G. gratuite le week-end à Traversonne ou salles du Complexe Sportif des Maillots.

- Pour les associations humanitaires : tarifs associations locales (ex : restos du cœur, secours catholique...)- Traversonne : location uniquement pour les associations et les particuliers de la commune. Pour les associations : forfait de fonctionnement (31€) le week-end et jours fériés.

### Complexe sportif des Maillots

#### Associations communales :

du lundi au vendredi.....gratuit

#### Associations sportives hors commune :

Si la manifestation organisée est gratuite  
 Forfait une journée.....150€  
 Journée supplémentaire.....75€  
 Caution gymnase - vestiaires, aire de jeux.....1000€  
 Si la manifestation organisée est payante  
 Tarif manifestation.....200€  
 Caution gymnase - vestiaires, aire de jeux.....1000€

#### Locations des salles

Salles n°1 et n° 2 (12 places)  
 Demi-journée.....75€  
 Salle de convivialité (16 places) : salle n°3  
 Demi-journée.....75€  
 Caution.....250€

#### Conditions générales

##### de location du complexe sportif :

- Salle de convivialité : gratuite suite à un match officiel (tennis- volley- hand ball-Basket)
- Salles 1-2-3 : forfait de fonctionnement pour les Associations de Vouillé le W.E=31€
- Conditions d'annulation (3 mois avant = 25 % de l'acompte conservé, 1 mois avant = 50 % de l'acompte conservé, 15 jours avant = 100 % de l'acompte conservé, à moins de 15 jours paiement de l'intégralité de la location).





## L'école du Petit Bois, une école à l'ère numérique

12

Depuis maintenant deux ans, l'école du Petit Bois est dotée d'une classe mobile et de 9 vidéoprojecteurs. Le premier outil (la classe mobile) se compose d'un chariot mobile accueillant 15 PC portables et souris sans fil. Quant aux vidéoprojecteurs installés dans chaque classe, ils permettent de projeter facilement œuvres d'arts, cartes de géographie, exercices, lectures ...

Tout cela facilite grandement le champ des possibles dans le cadre de la classe.

### Mise en place en classe

La classe mobile a un avantage certain : sa mobilité. C'est du reste l'un des arguments majeurs avec l'optimisation de la place et sa facilité d'utilisation. Du fait de la mobilité du chariot et de l'accès en wifi à Internet, il est possible d'utiliser de multiples manières et en différents lieux cet outil informatique. On peut rester sur une disposition classique, de type salle informatique, où les élèves travaillent seul ou à deux. Mais la classe mobile est bien plus pertinente à utiliser dans une disposition plus ouverte, en demi groupe par exemple ou en autonomie complète par les élèves. De même, il est entièrement

possible de prendre 3 ordinateurs par classe et favoriser ainsi l'aspect nomade de la classe mobile. Cet outil ambulant permet également de complètement repenser les espaces de travail ou de se les réapproprier pour d'autres usages.

### Un outil pédagogique

De fait, la classe mobile permet une diversité d'activités pédagogiques. Il est ainsi possible de faire de la recherche sur Internet pour préparer un exposé, de la consultation de documents vidéo illustrant une séance d'apprentissage réalisée dans la journée ou encore d'utiliser des logiciels pédagogiques pour consolider les apprentissages ou remédier à des difficultés spécifiques des élèves. Il est également possible de mettre les élèves en situation de réflexion en groupe avec l'apport des vidéoprojecteurs. Un élève pourra alors accompagner son explication en montrant sur le document vidéo-projeté la stratégie utilisée en mathématiques par exemple. Ces outils permettent un apprentissage interactif des fondamentaux, avec la possibilité d'intégrer plus d'images, de sons, de vidéos et de textes dynamiques. Ces équipements sont aussi

une opportunité, pour les enfants qui n'ont pas accès à un ordinateur, de s'initier à l'informatique et de se familiariser avec les outils numériques.

• Jérôme Llorens

### Qu'est-ce qu'une ULIS?

Une Unité Locale d'Intégration Scolaire a été créée à la rentrée 2016 à l'école de Vouillé. Les élèves orientés en ULIS sont ceux qui, en plus des aménagements et adaptations pédagogiques en classe ordinaire, nécessitent un enseignement adapté dans le cadre de petits groupes. La coordonnatrice, aidée d'une auxiliaire de vie scolaire, les accompagne de façon appuyée pour progresser au mieux dans les apprentissages. Chaque élève scolarisé en ULIS bénéficie, selon ses possibilités, de temps de scolarisation dans une classe ordinaire de l'école où il peut apprendre à un rythme proche de celui des autres élèves.

• Stéphanie Kiener-Habrioux Directrice de l'école du Petit Bois • Mme Fraigneau Professeur en classe ULIS



## L'aventure cirque des écoles publiques de Vouillé

Lors de l'année scolaire 2015 / 2016, l'école primaire et l'école maternelle ont réalisé un grand projet : faire venir un cirque à l'école.

Les élèves ont eu la chance de travailler tout au long de l'année avec Boris et Frédéric, deux intervenants de la compagnie « Chap' de Lune ». Ensemble, ils ont préparé et ont répété des numéros au trapèze, sur une boule, un fil ou dans les airs au tissus... Le samedi 11 juin 2016, tous les élèves étaient fiers de présenter leur spectacle sous le chapiteau aux spectateurs venus nombreux .

Ce spectacle a été une grande réussite pour tout le monde.

• Emmanuel Courtois

### Les tarifs 2016/2017

#### Repas :

Forfait 4 jours : 42€  
Forfait 3 jours : 32€  
Forfait 2 jours : 21€  
Forfait 1 jour : 11€  
Repas à l'unité : 4.50€  
Enfants hors commune : 4.85€

#### Garderie :

Le matin : 1,60€  
Le soir : 2,70€ (incluant le goûter)

#### Transport :

9€/mois (famille 1 enfant)  
12€/mois (famille 2 enfants)  
15€/mois (famille 3 enfants et plus)

### Bilan cantine 2015/2016

Repas servis : 41 795  
Dépenses : 212 240€  
Recettes : 152 541€  
**Reste à la charge de la commune : 59 699€**  
Le prix de revient d'un repas s'élève à 5.08€

### Bilan garderie 2015/2016

Elémentaire et maternelle  
Dépenses : 56 019€  
Recettes : 41 974€  
**Reste à la charge de la commune : 14 045€**

### Bilan transport 2015/2016

Dépenses : 32 537€  
Recettes : 6 485€  
**Reste à la charge de la commune : 26 052€**

La commune finance les fournitures scolaires pour tous les enfants de Vouillé en maternelle et en élémentaire pour une somme individuelle de 35€.

La participation de la commune aux frais de fonctionnement de l'école privée, pour chaque enfant de Vouillé, est équivalente à la dépense pour un élève de l'école publique :  
**En primaire : 392€**  
**En maternelle : 1 248€**  
**Total : 73 925€**

### Vie pratique

#### École publique élémentaire

«Le Petit Bois»

3, Rue de Braunsbach

Directrice :

**Stéphanie KIENER-HABRIOUX**

Tél. 05 49 51 48 58

Restaurant scolaire : 05 49 51 41 35

Garderie : 05 49 51 48 58

#### École publique maternelle

«La Clé des Champs»

13, Rue Gambetta

Directrice : **Sabrina BOINARD**

Tél. 05 49 51 84 49

Garderie : 05 49 51 84 51

#### Écoles et collège privé

«Notre Dame de la Chaume - la Salle»

2, Rue du Puits Grippon

Tél. 05 49 51 81 25

Écoles maternelle et primaire privées

Directrice : **Isabelle GREMILLON**

Collège privé

Directeur : **Jean-Luc JOUAULT**

**Maison de la Petite Enfance**

«L'Ile ô Doudou»

2ter rue du Stade

Responsable multi-accueil :

**Claire SIGOGNEAU**

Tél. 05 49 54 62 71

**RAMI Relais Assistants**

**Maternels Itinérant**

Responsable RAM Vouillé :

**Laurence CHARRON**

Tél. 05 49 54 37 75



## Une année riche en événements au Collège pour 2015/2016

La construction du 3e bâtiment qui comprend trois classes et le local de la vie scolaire a bien occupé l'année, sa réalisation s'est déroulée sans problème et dans les délais. Outre l'organisation habituelle de l'année, de nombreux temps forts ont rassemblé les équipes de l'établissement. Au niveau des enseignants, de nombreuses réunions ont permis de préparer la mise en place de la réforme du Collège que l'équipe a eu à cœur de réussir dans le respect des textes tout en l'adaptant au projet de l'établissement. Un travail sur le projet numérique est en route, il pourrait voir son aboutissement dès 2018. Au niveau des élèves, les activités ont été riches et variées : journée du handicap et course parrainée au cœur de

la commune de Vouillé 24.000€ remis à l'association handicap 2000 en présence du Maire et de Philippe Croizon – Couillises du bâtiment – stages en entreprises – Forum des métiers – Challenge entreprises – Formation aux premiers secours (PSC1) – Semaine de la presse – Projet « Interfaith tour » - Route de nuit des 3e – Intervention de la Cie Noctilus – Concours robotique – Ateliers chorale, zumba, VTT, jardinage, cuisine ... - Voyages et sorties scolaires : Grande Bretagne, Espagne, Séjour au ski, Toulouse, Oradour ... - Temps de Noël – Préparation à la Profession de Foi – Projets « Pass'Art » ... . Cette année comme plusieurs fois par le passé, le collège a connu 100% de reçus au Brevet des Collèges. Côté sportif, la même rigueur

est de mise, plusieurs équipes se sont retrouvées aux championnats départementaux, régionaux et même l'une d'entre elles en national. On notera encore les liens mis en place entre les écoles privées de Mirebeau, Neuville, Ayrion, Vouillé et le collège dans le cadre notamment de la soirée chorale inter-écoles mais aussi avec les enfants venant des écoles publiques et privées pour les rencontres sportives et la journée d'intégration. L'année s'est terminée comme à l'habitude par le spectacle concocté par les équipes du collège assistées d'un artiste et metteur en scène professionnel. Les deux soirées à la salle R2B de Vouneuil sous Biard ont comblé les quelque 750 spectateurs.

• Jean-Luc Jouault

14

## Les projets PASS'ART et PASS'SPORT de l'école de la Chaume La Salle pour 2015-2016

Au cours de l'année écoulée, trois classes de l'école de La Chaume La Salle ont pu bénéficier des projets « Pass'Art » proposés par la Communauté de Communes du Vouglaisien. Une classe de CM2 A a travaillé à la réalisation d'un film d'animation avec l'Espace Pierre Mendès France de Poitiers. Le film a été projeté aux familles lors de la soirée du 3 juillet dans les locaux de l'espace Pierre Mendès France. Deux classes de CM1 ont travaillé à la réalisation de jeux vidéo avec l'association « les petits débrouillards ».

Ce travail a permis aux élèves de connaître les processus de fabrication mais également de travailler autour de la sensibilisation des dangers qu'il peut y

avoir à passer trop de temps devant les écrans vidéo. Deux projets Pass'Sport ont vu le jour sous la conduite d'Étienne Chantreau. Une classe a pu expérimenter le street hockey dans l'espace du City stade de la commune.

Une autre classe s'est initiée au VTT sur piste puis sur route en lien avec la per-

mis piéton passé avec la Gendarmerie de Vouillé. Les élèves se sont rendus de l'école jusqu'à la forêt de Vouillé. L'ensemble des créations réalisées par les élèves a fait l'objet d'expositions à destination des familles qui ont su apprécier la richesse des propositions faites par la Communauté de Communes.

• Isabelle Grémillon



# Devoir de mémoire



## 89<sup>ème</sup> Congrès départemental des anciens combattants à Vouillé

Près de 500 personnes se sont retrouvées à la salle polyvalente de Vouillé le samedi 16 avril 2016, pour assister au 89<sup>ème</sup> Congrès Départemental des anciens combattants. Les congressistes ont été accueillis par M. Michel CYR, Président Départemental de l'Union Fraternelle des Victimes de Guerre et Anciens Combattants, M. Claude COLLAS, Président de l'UFVG AC de Vouillé et les membres de sa section, en présence de M. Benoit COQUELET, Vice-Président du Conseil Départemental, M. Eric MARTIN, Maire de Vouillé, M. Philippe BRAULT, Maire de Quinçay, M. Laurent MEUNIER, Maire de Frozes et d'autres maires du canton. M. Olivier SASTRE, Président de l'ONAC représentait Mme la Préfète. Parmi les autres participants : Messieurs Christophe MARTIN, Secrétaire Général de l'UFVGAC, Romain PAJAUD, Trésorier de

l'UFVGAC, Robert AIGRET, Délégué National Honoraire de l'UFVGAC et Alain DESBOURDES, Président de l'UDAC.

La matinée fut consacrée aux interventions des autorités civiles et militaires, aux discours des représentants de l'UFVG AC, rappelant notamment les actions menées en faveur des anciens combattants et leurs droits. Elle fut aussi l'occasion de présenter l'exposition de M. Jacky CHARLET sur Vouillé et la première guerre mondiale, particulièrement appréciée par les anciens combattants.

Les participants ont ensuite défilé derrière les 77 porte-drapeaux et la fanfare, dans les rues de Vouillé jusqu'au monument aux morts, où ils se sont recueillis à la mémoire des victimes de guerre, mortes pour la patrie. Plusieurs médailles ont été remises à cette occasion : la Croix

du Combattant pour M. Jean-Claude CHEVALIER et la Reconnaissance à la Nation pour M. Marcel FRAUDEAU.

Après le vin d'honneur servi dans la salle polyvalente de Vouillé, les congressistes ont participé au traditionnel banquet de clôture, dans la salle des fêtes de Quinçay. L'organisation de ce 89<sup>ème</sup> Congrès, unanimement saluée, a été l'œuvre de M. Claude COLLAS et des membres de sa section, M. Michel CYR, Président Départemental de l'UFVG AC de la Vienne et le Conseil d'Administration, avec un important soutien logistique des élus et des services de la commune de Vouillé, orchestré par M. Patrick PEYROUX, Adjoint au Maire. Qu'ils en soient à nouveau remerciés.

## 11 novembre

Vendredi 11 novembre, des élèves de CE2 ont participé à la cérémonie commémorative du 11 novembre avec la lecture de lettres de poilus.



# La Médiathèque



*En 2016, des travaux d'aménagement ont permis de sécuriser et d'embellir les abords de votre médiathèque municipale dont l'accès est libre et gratuit.*

Vous pouvez ainsi venir consulter les documents (romans, CD, mangas, DVD, magazines...), lire le journal (abonnement à la Nouvelle-République) ou encore participer aux diverses animations gratuites et pour tous les âges (bébés lecteurs, expositions, conférences, ateliers jeux ou scientifiques, soirées wii, prix littéraires, rencontres avec des auteurs, des illustrateurs, des éditeurs,...).

N'hésitez plus à pousser les portes de votre médiathèque !



## *Zoom sur un service de la médiathèque : le portage à domicile*

Portage à domicile : Si vous ne pouvez pas venir à la médiathèque, la médiathèque vient à vous !

Vous habitez Vouillé et vous êtes dans l'incapacité (momentanée ou permanente) de vous déplacer : contactez-nous. La médiathèque vous propose, une fois par mois, un service de portage à domicile (livres, CD, livres audio, magazines, DVD).

Renseignements au 05 49 54 43 86.

## *Bilan 2016*

Nombre d'inscrits.....843  
Fréquentation du lieu.....12 615  
Fréquentation  
lors des animations.....1331  
Nombre de prêts.....19971

## *Médiathèque de Vouillé*

2 ter, Basses Rues  
86190 Vouillé  
05 49 54 43 86

[www.cabri.cg86.fr/vouille](http://www.cabri.cg86.fr/vouille)  
[mediatek2vouille@gmail.com](mailto:mediatek2vouille@gmail.com)

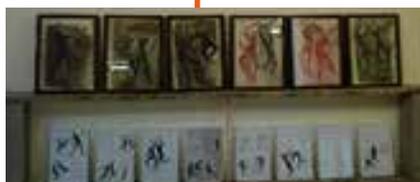
### *Horaires d'ouverture :*

Lundi : 16h-18h30  
Mardi : 10h-12h30 et 16h-19h  
Mercredi : 9h-12h30 et 15h-18h30  
Vendredi : 15h-18h30  
Samedi : 10h-12h30

# Vie Culturelle

## Dans le rétro en **photos**

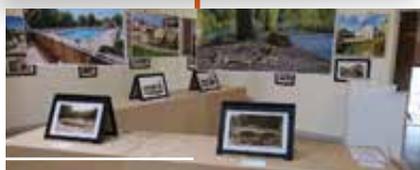
quelques moments phares à la médiathèque...



**JANVIER / EXPOSITION**  
*Paysages, mémoires  
et territoires par Y. Rotscheid*



**FEVRIER / ATELIER**  
*KAPLA city par  
la Maison de l'architecture*



**MARS / EXPOSITION**  
*Vouillé d'hier à aujourd'hui  
par F. Leteuil & J. Charlet*



**AVRIL / EXPOSITION**  
*Autour de Saint-Nectaire par  
M. Der Mikaelian*



**MAI / RENCONTRE D'AUTEUR**  
*Ellen Urbani*



**SEPTEMBRE / FÊTE DES ENFANTS**  
*Village de jeux géants en bois  
par Place Ludique*



**OCTOBRE / CONFERENCE**  
*« Méditer : pourquoi ? »  
par P. Gourrier et J. Desbouchages*



**OCTOBRE / JEUX**  
*La Chocolatoquerie*



**NOVEMBRE / LECTURES CONTEES**  
*Chloé Horn de la Cie  
Les ailes de mademoiselle*

**MARS / EXPO PHOTO**

**« La Gorande  
d'hier  
à aujourd'hui »**

**AVRIL / CONFÉRENCE**

**de Frédéric  
Gersal**

**MAI / CONCERT**

**Ludmila**

**JUILLET / CONCERT**

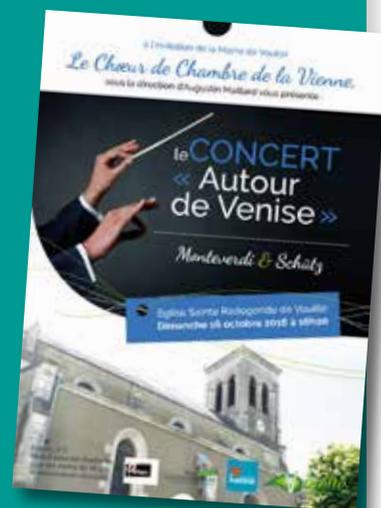
**Les heures  
vagabondes**

**SEPTEMBRE / FESTIVAL**

**Festi 86**

**OCTOBRE / CONCERT**

**« Autour  
de Venise »**



# La Communauté de Communes du Vouglaisien



## 2016, du changement au LAEPI ...

Depuis mars 2016, les séances du Lieu d'Accueil Enfants Parents Itinérant (LAEPI) sont assurées par deux accueillantes conformément aux nouvelles prérogatives de la CNAF (Caisse Nationale des Allocations Familiales). C'est à présent Annick (à droite) et Cathie (à gauche) qui ont le plaisir d'accueillir parents et enfants lors des séances !

## Qu'est-ce que le LAEPI du Vouglaisien ?

C'est un lieu convivial, d'échanges avec d'autres parents et des accueillantes professionnelles dans un climat de confiance et de respect. C'est aussi un lieu de jeux et de découvertes où les enfants vivent leurs premières expériences de socialisation et de partage. Lors des séances les futurs parents, les parents et les enfants peuvent prendre du temps pour eux, passer un bon moment, vivre des instants de complicité avec leur enfant, se détendre... Ce lieu respecte l'anonymat et la singularité de chaque famille. La fréquentation est libre, sans inscription et gratuite. L'enfant reste sous la responsabilité de son parent.

## Pour qui ?

Les futurs parents. Les enfants de la naissance à 6 ans accompagnés d'un parent (ou adulte familial) habitant le Vouglaisien.

## Quand et où ?

En période scolaire, les séances itinérantes sont programmées les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 9h30 à 11h30, dans des lieux pensés et aménagés pour accueillir les jeunes enfants et leur famille. Les lundis en alternance à Chiré en Montreuil (Maison d'Agnès) ou à Vouillé (Maison de la Petite Enfance), les mardis à Maillé (Salle des fêtes) et 1 fois/mois à Latillé (salle de la Mauvette) pour les séances « Bougeothèque », les jeudis à Chalandray (La Passerelle) et les vendredis à Montreuil-Bonnin (salle Socio-éducative de La Preille). Le planning est disponible en mairie et sur le site de la Communauté de Communes du Vouglaisien. Les familles sont libres de venir aux séances de leur choix (quelles que soient leur commune de résidence et leurs disponibilités) et chacun peut arriver et repartir quand bon lui semble. Un nouveau projet est en « gestation », nous vous en dirons plus dans une prochaine édition.



## Contact

N'hésitez pas à venir,  
nous vous accueillerons avec plaisir !

Cathie Launay-Querré  
et Annick Bouillé  
06 26 84 29 66 ou  
laepi@vouglaisien.fr  
La Caf et la MSA participent  
au financement de ce service



## **Le Relais Assistantes Maternelles Itinérant du Vouglaisien (RAMI) vous accompagne !**

Le RAMI est un lieu d'informations générales pour les parents. Nous vous présentons les différents modes de garde du territoire pour l'accueil des jeunes enfants. Nous proposons une liste actualisée des disponibilités des assistantes maternelles afin de faciliter vos recherches et notamment pour des demandes spécifiques (horaires atypiques, accueil d'urgence, accueil d'enfant en situation de handicap...). Nous vous informons sur la législation concernant l'emploi d'une assistante maternelle. Nous sommes également à votre écoute pour échanger autour de vos questionnements qu'ils soient d'ordre éducatif, législatif ou relationnel concernant l'accueil de votre enfant.

### **Un nouveau thème de réflexion**

Cette année, nous allons réfléchir sur les postures des adultes afin de manipuler l'enfant de façon respectueuse et confortable pour lui et pour l'adulte. Ce projet sera animé par Elise Bernard, éducatrice somatique par le mouvement et les deux responsables du RAMI, Laurence Charron et Sophie Nitiga.

C'est gagnant - gagnant pour l'adulte qui préserve sa santé et son confort et pour l'enfant qui développe sa musculature, la connaissance de son corps, ses compétences et l'estime de lui, en se sentant capable de faire, seul ou accompagné. Une réflexion sera entamée sur, comment s'adresser à l'enfant avant de le porter, de le poser, et pourquoi ?

### **Contact**

Nous recevons le public sur rendez-vous en entretien individuel.  
Ce service est proposé gratuitement.

**Sophie Nitiga**  
2 Rue de la Pépinière Lieu dit La Preille  
86 470 Montreuil Bonnin -  
09 61 32 44 96 - 06 26 45 25 14  
rami.vouglaisien@gmail.com

**Laurence Charron**  
Maison de la petite enfance  
2 Ter rue du stade 86 190 Vouillé  
05 49 54 37 75  
ram.vouille@orange.fr

## Les missions du Centre Communal d'Actions Sociales

Le CCAS est un établissement public communal qui intervient dans les domaines de l'aide sociale légale et facultative, ainsi que dans les actions et activités sociales. Sa compétence s'exerce sur le territoire de la commune. Il est d'ailleurs rattaché à la collectivité territoriale, mais garde tout de même une certaine autonomie de gestion.

## Les actions du CCAS de Vouillé

Après avoir mis en place le plan canicule en 2015, le CCAS a été conduit à l'activer lors des deux épisodes de canicule durant l'été 2016. Un contact régulier a été mis en place afin de s'assurer du bien-être et de la sécurité des personnes inscrites sur le registre des personnes vulnérables.

Chaque année, le CCAS organise un repas de fin d'année pour les aînés de la com-

mune. Ce sont plus de 220 convives qui participent à ce moment convivial dans la salle polyvalente, avec une ambiance musicale et un repas de choix préparé par le « Cheval Blanc ». Pour les personnes malades, hospitalisées ou handicapées, des colis sont distribués à leur domicile. En collaboration avec le CCAS et l'EHPAD, un goûter est également organisé annuellement. En 2016, ce sont les « Joyeux d'Ayron » qui ont contribué à la réussite de ce moment de détente.

A Noël, un spectacle est offert pour les enfants de la commune élève en école maternelle ou élémentaire. En 2015, environ 200 personnes étaient présentes pour une représentation « le garage à poussette » de Pierre-Henri, avec la traditionnelle visite du Père-Noël.

**Preuve qu'il fait bon vivre à Vouillé, 4 centenaires ont été honorés en 2016 par les membres du CCAS :**

Mme BODIN Juliette : 104 ans le 6 avril,

Mme RAT Hélène : 103 ans le 20 mai,

Mme TROUVÉ Marie-reine :

100 ans le 13 août,

M. TRONCHIN Angelo :

100 ans le 19 octobre.

Le CCAS intervient également en relation avec les associations locales et l'assistante sociale, pour soutenir les personnes en difficulté (sept dossiers d'aides financières ont été étudiés et 5 familles ont été soutenues au 15 novembre 2016).

## Composition du CCAS :

Président : M le Maire, Eric MARTIN

Vice-Président : M Patrick PEYROUX,

Membres élus : Mmes Marie-Laure CAPILLON

(adjointe au Maire), Malika BENHIDA,

Nythia FOISNET, Sophie BEULET-MARTIN

et M Pierre BAZIN (Conseillers Municipaux)

Membres nommés :

Mmes Jeanne MARTINEAU (UDAF),

Michèle COTTINEAU (ADMR),

Christiane OBLE (Association des Aînés

de Vouillé 86), Gisèle LAVILLE (Secours

Populaire), Raymonde CHEVALIER (Secours

Catholique), Simone ALLERIT

(Epicierie intercommunale « la Courte Echelle »).

# Mission locale



## La Mission Locale, un service pour les jeunes

La Mission Locale Rurale Centre et Sud Vienne est une structure qui informe, oriente et accompagne des jeunes de 16 à 25 ans sortis du système scolaire dans leurs démarches d'insertion professionnelle et répond à leurs questions sur des thèmes tels que l'emploi, la formation, le logement, la santé, la mobilité...

Chaque jeune peut bénéficier de conseils personnalisés pour définir son projet professionnel et mettre en place toutes les étapes nécessaires à sa réalisation.

**En 2015, 2026 personnes ont été accompagnées par la Mission Locale sur l'ensemble de son territoire.**

## Zoom sur la Garantie Jeunes\*

La Garantie Jeunes vise à accompagner les jeunes de 18 à 26 ans vers l'autonomie. C'est un contrat réciproque d'engagements d'un an entre un jeune et la Mission Locale. Il débute par un parcours d'accompagnement collectif avec une présence quotidienne renforcée à la Mission Locale. Le jeune participe à différents ateliers lui permettant de travailler son autonomie dans les actes de la vie quotidienne (démarches administratives, transport, logement...), l'incitant à se mettre en action (valoriser ses compétences...) et à développer sa culture professionnelle. Dans le cadre de son parcours, 3 formations sont également assurées (habilitation électrique, sauveteur secouriste du travail, gestes et postures). Chaque jeune perçoit une allocation mensuelle pouvant aller jusqu'à 470€ pour sécuriser son quo-

tidien et l'aider à se projeter dans un avenir professionnel en favorisant des expériences en milieu de travail. Si vous êtes intéressé(e), prenez contact avec la Mission Locale pour vérifier votre éligibilité.

## Contact :

LA VILLEDIEU DU CLAIN

2 Chemin des Pradilles

86340 La villedieu du clain

05 49 53 26 48

LUSIGNAN

7 Rue Enjambes 86600 Lusignan

05 49 43 69 20

VIVONNE

99 Grand'Rue 86370 Vivonne

05 49 43 52 41

VOUILLÉ : 2 bis Basses Rues

86190 Vouillé 05 49 51 82 75

ITEUIL : renseignements 05 49 43 69 20

# Agenda 2017

## Janvier 2017

**Dimanche 8 janvier** : **Loto**. Salle Polyvalente. Organisé par le Comité des Fêtes.

**Vendredi 13 janvier** : **Voeux du Maire**. 19h. Salle polyvalente.

Organisés par la commune de Vouillé.

**Samedi 21 janvier** : **Bal des Pompiers** 20h. Salle polyvalente. Organisé par l'Amicale des Sapeurs Pompiers

**Dimanche 22 janvier** : **Loto**. Salle polyvalente. Organisé par Vouillé et son Histoire.

**Dimanche 29 janvier** : **Loto**. Salle de Traversonne. Organisé par le Comité de Village de Traversonne.

## Février 2017

**Samedi 4 février** : **Bal Country**.

Salle Polyvalente.

Organisé par le Comité des Fêtes.

**Vendredi 10 février** :

**Conférence université inter-âge**.

Salle de la Gorande. Organisée par l'Association Vouillé et son histoire

**Samedi 11 février** :

**Culture et danse traditionnelles de Mayotte**.

Salle polyvalente.

Organisée par l'Association Oussintoude.

**Dimanche 12 février** :

**La Galopade des Amoureux**.

Salle de Traversonne. Organisée par les Foulées Vouglaises.

## Mars 2017

**Samedi 11 mars** : **Conférence débat**. 16h.

Salle de la Gorande. Organisée par l'ACV.

**Samedi 11 mars** : **Concert** à 16h.

Salle polyvalente. Organisée par l'Association Vouillé et son histoire.

**Dimanche 12 mars** : **Loto**.

Salle polyvalente. Organisé par l'Association des Aînés de Vouillé 86.

**Samedi 18 mars** : **Paëlla**.

Salle de Traversonne. Organisée par le Comité de Village de Traversonne.

**Dimanche 26 mars** :

**Randonnée « La Claude Jammet »**

Salle de Traversonne.

Organisée par le Cyclo Sportif Club de Vouillé.

**Vendredi 31 mars** : **Belote**.

Salle polyvalente. Organisée par l'Association des Aînés de Vouillé 86.

## Avril 2017

**Dimanche 23 avril** : **Vide grenier**. EHPAD.

Organisé par l'Association des amis de Ste Clothilde.

## Mai 2017

**Lundi 1er mai** : **13ème Ronde Vouglaisienne**.

Quartier Beausoleil. Organisée par le COCCV.

**Samedi 6 mai** : **Conférence débat** à 16h.

Salle de Traversonne. Organisée par l'ACV

**Lundi 8 mai** : **Vide Grenier**.

Salle de Traversonne. Organisé par le Comité de Village de Traversonne.

**Samedi 20 mai** : **GALA des Pompoms Girls**.

Gymnase des Maillots.

Organisé par l'association Diamond Girl.

**Samedi 27 mai** : **Tournoi 3-3 de basket**.

Gymnase des Maillots. Organisé par l'ASV Basket.

**Mardi 30 mai** : **Fête des mères et pères**.

Salle polyvalente. Organisée par l'Association des Aînés de Vouillé 86.

## Juin 2017

**Samedi 3 juin** : **Nuit du bad**. Gymnase Braunschweig. Organisée par Vouillé Badminton.

**Samedi 3 juin** : **Loto Plein Air**. Boulodrome.

Organisé par le Comité des Fêtes.

**Dimanche 4 juin** : **Vide grenier**. Boulodrome.

Organisé par le Comité des Fêtes.

**Jedi 8 juin** : **Repas de printemps**.

Salle Polyvalente. Organisé par l'Association des Aînés de Vouillé 86.

**Samedi 10 juin** : **GALA Spectacle**

**cabaret « BURLESQUE »** à 20h30.

Gymnase Emile Fradet. Organisé par Tempo Sport.

**Dimanche 11 juin** : **Les 15 kms de Vouillé**.

Organisés par Les Foulées Vouglaises.

**Dimanche 18 juin** :

**14ème Prix de la Municipalité**.

Quartier Beausoleil. Organisée par le COCCV.

**Samedi 24 juin** : **Conférence débat** à 16h.

Salle de la Gorande. Organisée par l'ACV.

**Samedi 24 juin** : **Feu de la St Jean**.

Salle de Traversonne. Organisé par le Comité de Village de Traversonne.

## Juillet 2017

**Mercredi 5 juillet** : **Marché des Producteurs**.

Boulodrome. Organisé par la commune de Vouillé

**Vendredi 14 juillet** : **Feu d'Artifice**.

La Gorande. Organisé par la commune de Vouillé.

**Vendredi 14 juillet** : **Fête du 14 Juillet**.

La Gorande. Organisée par le Comité des Fêtes.

## Aout 2017

**Samedi 12 et dimanche 13 août** :

**Festival de Country**. Gymnase Emile Fradet.

Organisé par le Comité des Fêtes.

**Dimanche 13 août** : **Vide grenier**.

Gymnase Emile Fradet.

Organisé par le Comité des Fêtes.

**Dimanche 27 août** : **Vide grenier**.

Gymnase Emile Fradet.

Organisé par le Comité des Fêtes.

## Septembre 2017

**Vendredi 1er septembre** : **Belote**.

Salle Polyvalente. Organisée par l'Association des Aînés de Vouillé 86.

**Samedi 2 septembre** : **Repas Champêtre**.

Salle de Traversonne. Organisé par le Comité de Village de Traversonne

**Samedi 2 septembre** : **Fête des enfants**.

Stade Municipal.

Organisée par la commune de Vouillé.

**Samedi 30 septembre, le dimanche 1er octobre**

**Vendredi, samedi et dimanche 6, 7, 8 octobre** :

**Festi 86 : festival de théâtre, d'humour**

**et de rire** à Vouillé, Latillé, Chiré en Montreuil et Béruges. Organisé par l'Association Festi 86 Vouillé.

## Octobre 2017

**Dimanche 1er octobre** :

**«La Gentlemen de Vouillé»** Quartier Beausoleil.

Organisée par le COCCV et le CSCV.

**Dimanche 15 octobre** : **Grand loto**.

Salle polyvalente. Organisé par l'Association Des Veufs veuves et Conjoints survivants.

## Novembre 2017

**Dimanche 19 novembre** : **Loto**.

Salle polyvalente.

Organisé par le Comité des Fêtes.

**Samedi 25 novembre** : **Dîner dansant**.

Salle de la Gorande. Organisé par l'ACV

**Samedi 25 novembre** : **Loto**.

Salle polyvalente. Organisé par l'U.S Vouillé foot

**Dimanche 26 novembre** : **Thé dansant** avec Didier BARBIER. Salle polyvalente. Organisé par l'Association des Aînés de Vouillé 86.

## Décembre 2017

**Le 1 et 2 décembre** : **Téléthon**. Gymnase Braunschweig. Organisé par le Comité des Fêtes

et la commune de Vouillé.

**Samedi 9 décembre** : **Marché de Noël**.

Salle polyvalente.

Organisé par la commune de Vouillé.

**Dimanche 10 décembre** : **Choucroute**.

Salle de Traversonne. Organisée par le Comité de Village de Traversonne.

**Dimanche 31 décembre** : **Réveillon de la Saint**

**Sylvestre**. Salle polyvalente. Organisé par le Comité des Fêtes.

# Démarches administratives

## État civil

### CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ (CNI)

Adressez-vous à la mairie de votre domicile pour retirer un formulaire !

Pièces à fournir : pour une CNI en cours de validité, 1 justificatif de domicile de moins de 1 an, 2 photos d'identité. GRATUIT

En cas de perte ou de vol : une déclaration de perte à retirer en mairie et 25€ en timbre fiscal, un extrait d'acte de naissance ou passeport en cours de validité.

\* La validité de la CNI est passée à 15 ans au 1<sup>er</sup> janvier 2014 pour les personnes majeures. Les cartes valides au 1<sup>er</sup> janvier 2014 et délivrées entre le 02/01/2004 et 31/12/2013 sont automatiquement valides 15 ans sans démarches particulières.

### PASSEPORT

Adressez-vous à l'une des 15 stations de la Vienne, dont Vouillé, pour retirer un formulaire !

Pièces à fournir : votre CNI ou passeport en cours de validité ou un extrait d'acte de naissance si elle est périmée depuis plus de deux ans, 1 photo d'identité, 1 justificatif de domicile de moins de 1 an, 1 timbre fiscal (disponible sur internet) de :

- 86€ pour une personne majeur
- 42€ pour un mineur de 15 ans et plus
- 17€ pour un mineur de moins de 15 ans

En cas de perte ou de vol, pensez à faire votre déclaration à la Mairie !

**Attention ! Les passeports se font sur rendez-vous à la Mairie de Vouillé les mercredis de 14h à 17h et les vendredis de 9h à 12h.**

### RECENSEMENT MILITAIRE

A faire dans le trimestre des 16 ans à la mairie du domicile ! Pièces à fournir : le livret de famille des parents, un justificatif de domicile et la CNI de l'enfant. GRATUIT

### FORMALITÉS POUR UN MARIAGE

Dossier à retirer en mairie et à déposer deux mois minimum avant la date du mariage. GRATUIT

### LE LIVRET DE FAMILLE

Document délivré en mairie. En cas de perte, demander un duplicata à la mairie du domicile. Fournir l'état civil des personnes inscrites sur celui-ci. GRATUIT

### EXTRAIT D'ACTE DE MARIAGE

S'adresser à la mairie du lieu de mariage : indiquer la date du mariage, les noms et prénoms des deux époux, joindre une enveloppe timbrée pour le retour. GRATUIT

### RECONNAISSANCE AVANT NAISSANCE

Pour les parents non mariés, venir en mairie avec une carte d'identité et un justificatif de domicile.

### POUR DÉCLARER UNE NAISSANCE

Mariés : prévoir votre livret de famille.

Non mariés : donner la photocopie de la reconnaissance avant la naissance à la sage-femme le jour de l'accouchement.

### EXTRAIT D'ACTE DE NAISSANCE

S'adresser à la mairie du lieu de naissance. Faire une demande par écrit où vous précisez les noms et prénoms de vos parents, ainsi que votre date de naissance, vos nom et prénoms et joignez une enveloppe timbrée pour le retour.

GRATUIT

### POUR DÉCLARER UN DÉCÈS

Se présenter à la mairie du lieu de décès dans les 24h avec le livret de famille du défunt et le certificat médical du médecin constatant le décès.

### EXTRAIT D'ACTE DE DÉCÈS

S'adresser à la mairie du lieu de décès ou à la mairie du domicile du défunt. Indiquer la date du décès, nom et prénoms et joignez une enveloppe timbrée pour le retour. GRATUIT

## Véhicule

### CARTE GRISE

En cas de changement de propriétaire : fournir une demande d'immatriculation, un certificat de cession, la carte grise, la photocopie de la CNI, un justificatif de domicile, le règlement de la carte grise par chèque

En cas de changement d'adresse : fournir une demande d'immatriculation, la photocopie de la CNI, un justificatif de domicile et une enveloppe timbrée.

## Urbanisme

### CERTIFICAT D'URBANISME

LE C.U d'information :

- La demande de C.U à remplir en 2 exemplaires
- Pièces : plan de situation

Le C.U opérationnel :

- La demande de C.U à remplir en 4 exemplaires + 1 (si périmètre des bâtiments de France)
- Pièces : plan de situation + court descriptif de l'opération

### LA DÉCLARATION PRÉALABLE

En dessous de 40m<sup>2</sup> si attachant à la construction  
En dessous de 20m<sup>2</sup> si non-attachant à la construction. La déclaration préalable (D.P) à remplir en 3 exemplaires + 1

(si périmètre des bâtiments de France)

### LE PERMIS DE CONSTRUIRE

Au-delà de 40m<sup>2</sup>

La demande de permis de construire (P.C) à remplir en 4 exemplaires + 1

(si périmètre des bâtiments de France)

### LE PERMIS D'AMÉNAGER

(pour lotissement) La demande de permis d'aménager (P.A) à remplir en 4 exemplaires + 1

(si périmètre des bâtiments de France)

## État civil 2016

Sur accord de publication

### Naissances

FRAUDEAU Quentin le 25 janvier 2016

SUIRE Éliott le 30 janvier 2016

ESTEVE Brice le 23 février 2016

ECALE-BUREAU Néryo le 11 mars 2016

NORMAND Adèle le 20 mars 2016

BRUNETEAU NAÏMI Tom le 26 avril 2016

DUCHEMANN Nathan le 27 avril 2016

HÉBERT Alexandre le 6 mai 2016

MOREIRA DA SILVA Andreia le 23 mai 2016

PIGNON Camille le 15 juin 2016

RUMEAU Alexandre le 2 août 2016

DANJON Gabriel le 14 août 2016

DIALLO Chloé le 6 octobre 2016

### Mariages

LEGRANGE Alexis et RETAILLEAU Noémie le 9 juillet 2016

ROLLIN Jean-Claude et BARRIN Brigitte le 18 juin 2016

### Décès

GERARD Bernard le 18 janvier 2016

DUSSIMON Yves le 21 janvier 2016

ROY Marie-Chantal le 27 mars 2016

JOFFRION Pierre le 3 avril 2016

ECALE Jean-Pierre le 13 avril 2016

BLANCHARD Daniel le 1 juillet 2016

**JDC**  
JOURNÉE DÉFENSE ET CITOYENNETÉ

**BIENTÔT 16 ANS !**  
PENSEZ AU RECENSEMENT

**DÉVELOPPEZ VOTRE ESPRIT DE DÉFENSE !**

**QUI ?**  
Tout les Français, fille et garçon âgés de 16 ans.

**POURQUOI ?**  
Pour obtenir un statut qui garantira votre reconnaissance à la justice pénale et citoyenneté.

**COMMENT ?** Deux possibilités s'offrent à vous !

**PAR INTERNET**  
1 - Cliquez votre entrée sur [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)  
2 - Cliquez votre entrée sur le site [www.jdc.fr](http://www.jdc.fr)

**À LA MAIRIE DE VOTRE DOMICILE**  
Rassemblez-vous avec documents suivants :  
- Carte d'identité et livret de famille  
- Photo 3x4 (sans écharpe/médaille)  
- Carte de service national  
- ou dans le cas d'inscription tardive : attestations, 4 photos 3x4 prises au bureau de recensement.

**RETROUVEZ « MA JDC SUR MOBILE » EN 1 CLIC**